

Plan de financement détaillé par action collective

Actions collectives	Montant
Nouveaux dirigeants : 2 actions de 6 modules (2012+2013)	9 600 € <u>Financement prévisionnel</u> : Région : 1 600 € CAN : 1 600€ CCI : 3 200 € CMA : 3 200 €
Accompagnement à la transmission d'entreprises 2 réunions d'information (2013) 8 dossiers de présentations CCI 10 diagnostics CMA	4795 € (dont 245 € de TVA) <u>Financement prévisionnel</u> Etat 750 € Région 750 € C AN : 1095 € (dont 245 € de TVA) Entreprises : 2 200 €
Sensibilisation bonnes pratiques environnementales 2 réunions d'information 10 pré diagnostics CCI 10 diagnostics CMA	988.20 € (dont 88.20 € de TVA) <i>prise en charge intégrale par la CCI et la CMA pour les diagnostics et pré diagnostics de leurs ressortissants</i> <u>Financement prévisionnel</u> : Etat : 450 € Région : 450 € CAN : 88.20 € (= TVA)
Etre accompagné aux bonnes pratiques professionnelles (environnement, sécurité, hygiène) – pour ressortissants CMA 1 réunion de sensibilisation 5 pré diagnostics CMA	1 200 € <u>Financement prévisionnel</u> : Etat : 275 € Région : 275€ CAN : 275 € Entreprises : 375 €
Démarche qualité / attractivité des commerces : - 15 Pass Qualité	3 588 € (dont 588 € de TVA) <u>Financement prévisionnel</u> : 1500 € Etat 2088 € Entreprises (dont 588 € TVA)
Démarche de progrès, de qualité et d'innovation des artisans et artisans commerçants	15 diagnostics X 960 € soit 14 400 € 15 diagnostics pris en charge intégrale par la CMA 79
Commerces de proximité et accessibilité : 2 réunions d'information pour les artisans-commerçants en 2013 10 pré diagnostics CMA 10 pré diagnostics CCI	3 184.20 € (dont 284.20 € de TVA) <u>Financement prévisionnels</u> : Etat : 500 € Région : 500 € CAN : 284.20 € (=TVA) CCI 450 € CMA 450 € Entreprises : 1 000 €
Hygiène dans les métiers de l'alimentation et de bouche : 1 réunion d'information 5 Pré-diagnostics CCI 10 diagnostics CMA	5 048 € (dont 98 € de TVA) <u>Financement prévisionnels</u> : Etat : 500 € Région : 500 € CAN : 500 Entreprises : 3098 € (dont 98 € de TVA) CMA : 450 € (valorisation temps agents)
Budget global :	28 403.40 € (dont 1303.40 € de TVA)

La participation de l'Etat, dans le cadre du F.I.S.A.C., est basée sur les dépenses H.T.
Par ailleurs, la CAN prendra en charge 617.40 € de TVA